



Conseil de laboratoire du 15 mars 2023 de 16h à 18h en visio

Compte rendu

**Présents : Nathalie BULLE (NB), Michel DUBOIS (MD), Alexandra FRENOD (AF),
Dominique GUILLO (DG), Georgie MILARD (GMI), Sébastien MOSBAH-NATANSON
(SMN), Margot LENOUEVEL (ML)**

Excusés : Beate COLLET (BC), Gianluca MANZO (GM)

La réunion du Conseil de labo est entièrement consacrée à la préparation du dossier de l'unité à remettre au HCERES pour évaluation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

MD rappelle que la période couverte par l'évaluation est 2017-2022, la phase d'évaluation a lieu sur 2023-2024, le prochain contrat quinquennal couvre la période 2025-2029.

La transmission définitive du dossier à SU est prévue pour le 21 avril.
Le HCERES constituera entre juin et septembre 2023 les comités d'évaluation. Les entretiens d'évaluation auront lieu entre septembre et octobre 2023.

MD précise que tous les responsables d'axes ont pu relire et modifier/compléter les parties les concernant directement.

La discussion s'ouvre sur la pertinence de faire état des publications à paraître en 2023 voire en 2024. Considérant que l'unité doit pouvoir exposer un maximum de ses productions pour les valoriser, le Conseil de labo décide d'intégrer les publications à paraître, mais uniquement quand elles sont acceptées ou sous presses, et non pas

quand elles ne sont encore que soumises ou en projet. Un courrier spécifique sera envoyé avec le CR du conseil de labo pour demander aux collègues potentiellement concernés de préciser par retour de courrier les ajouts à réaliser. Dans un deuxième temps AF transmettra aux membres du GEMASS l'onglet « production scientifique » du rapport pour vérification collective.

SMN souhaite savoir si les CRCT peuvent être mentionnés dans l'onglet 5. Indices de reconnaissance. MD confirme que tout ce qui peut valoriser l'activité du laboratoire doit figurer dans le rapport.

Sur la base du document de travail transmis aux membres du conseil, MD propose de faire un tour de table pour recueillir les remarques des uns et des autres.

NB propose que soit indiqué le détail des enseignements dispensés par les CR et les DR, pour mieux valoriser l'intégration de la recherche et de l'enseignement.

SMN demande à ce propos si tous les cours dispensés doivent être indiqués dans l'onglet 4 de la feuille Excel, comme certains l'ont fait. Et s'il ne serait pas par ailleurs pertinent de faire figurer toutes les thèses soutenues. MD propose de vérifier l'information attendue auprès du contact SHS du HCERES. Si besoin les maquettes pédagogiques disponibles pourront également être utilisées.

Une discussion s'engage sur le bilan des axes et la manière dont ce bilan restitue la diversité des activités scientifiques conduites au GEMASS. MD rappelle la fonction des axes du GEMASS. DG approuve que le rapport en l'état optimise bien la présentation de la réalité des activités du laboratoire.

Sur la dimension internationale MD encourage DG et SMN à transmettre différents éléments liés à l'Université Mohamed VI à Rabat et aux séjours des Enseignants-chercheurs à la Sorbonne d'Abu Dhabi.

ML demande que soit précisé que la représentation actuelle des doctorants s'effectue par binôme. Elle suggère par ailleurs d'enrichir la section consacrée aux activités des doctorant.e.s. Elle est invitée à transmettre les éléments d'information qui seront intégrés dans le rapport.

Une discussion s'engage ensuite sur la définition du profil du GEMASS en 100 points (4. Profil d'activités liées à la recherche). Cette réflexion collective sur la répartition des activités pourra être poursuivie d'ici la prochaine Assemblée générale à programmer en avril, qui aura pour objectif de finaliser et valider le rapport final avant remise à SU.

Concernant la constitution du portfolio, il est décidé des solliciter les responsables d'axe. Ils auront la responsabilité de sélectionner deux productions scientifiques et de transmettre leur sélection au conseil de laboratoire pour avis.

Concernant l'évolution à prévoir des axes pour le prochain contrat, MD fait valoir l'importance scientifique et institutionnelle que prend la thématique santé pour le laboratoire, notamment en raison des liens croissants avec l'initiative humanités biomédicales et plus largement la faculté de médecine. Il suggère de prévoir l'ajout d'un axe spécifique qui permettrait de développer les collaborations et les initiatives en cours.

Une discussion s'engage ensuite sur l'avenir de l'axe consacré aux normes et à la sociologie économique. Cette discussion sera poursuivie par la direction du GEMASS avec le responsable d'axe et les membres du GEMASS concernés pour nourrir la partie « projet » du rapport.

Enfin, MD rappelle que le rapport devra indiquer la future direction du GEMASS pour la période 2025-2029. Il faudra statuer sur ce sujet à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

Fin de la réunion à 18h.